



## Ramadan et le budget des ménages

Siham Zarrari, Sanaa Drissi El Bouzaidi & Khalid Souidi -HCP

**L**e mois de Ramadan 1445 constitue le septième mois au cours des cinquante dernières années hégiriennes où le début du jeûne coïncide avec un mardi. Il est également le deuxième depuis 1991 à s'étaler principalement sur le mois de mars et en partie sur le mois d'avril.

Chaque année, le Ramadan entraîne des changements dans les habitudes de consommation des ménages marocains. Les données de la dernière enquête sur le niveau de vie des ménages, menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) en 2022/2023 et portant sur une période d'un an, permettent d'apprécier ces changements à travers les écarts de dépense du mois de Ramadan par rapport aux autres mois de l'année.

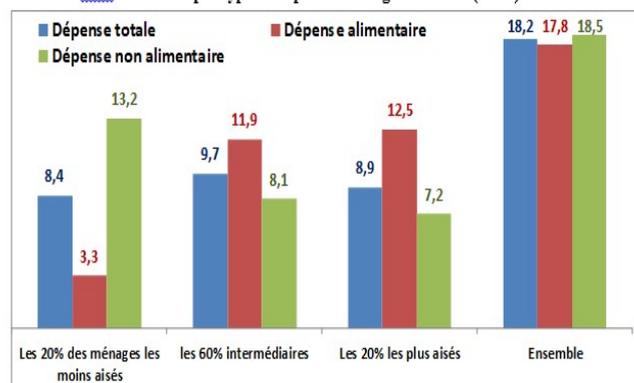
Par type de dépense, le budget alloué à l'alimentation est de 17,8% plus élevé pendant le Ramadan en comparaison avec les autres mois. Cette hausse est de 19% en milieu urbain, de 4,5% en milieu rural, de 3,3% pour les ménages les moins aisés, de 11,9% pour les intermédiaires et de 12,5% pour les plus aisés.

### Poids croissant des dépenses alimentaires

Au cours du mois de Ramadan, la dépense moyenne par ménage s'apprécie de 18,2% en moyenne par rapport aux autres mois de l'année. Ce pourcentage est de 15,4% en milieu urbain et de 4,8% en milieu rural. Près de 92% de cette augmentation provient de la dépense des ménages citadins.

Toutes les catégories sociales améliorent leur consommation pendant ce mois sacré. Ainsi, la dépense des ménages s'accroît de 8,4% pour les 20% les moins aisés, de 9,7% pour la catégorie des intermédiaires et de 8,9% pour les 20% les plus aisés.

Écart des dépenses du mois de Ramadan par rapport aux autres mois de l'année par type de dépense et catégorie sociale (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages (ENNVLM) 2022/2023

## Amélioration du régime alimentaire de la population

Pendant le mois de Ramadan, les produits riches en calories (céréales, sucres et produits sucrés, corps gras) connaissent un déclin au profit des produits riches en protéines et en vitamines (viandes, poissons, légumes et fruits frais, œufs, produits laitiers, etc.), ce qui reflète un changement qualitatif dans les habitudes alimentaires.

Les produits alimentaires dont les quantités consommées<sup>1</sup> augmentent significativement pendant le mois de Ramadan sont le « lait et produits laitiers », avec une moyenne de 35,8 litres par ménage pendant le Ramadan, contre 23,7 litres en moyenne mensuelle les autres mois, les œufs (respectivement 52,2 unités contre 39,4 unités), les viandes (respectivement 15,1 kg contre 11,3 kg), les poissons (respectivement 6,8 kg contre 5,2 kg), les fruits<sup>2</sup> (respectivement 54,3 kg contre 22,9 kg) et les légumes frais (respectivement 55,1 kg contre 48,3 kg).

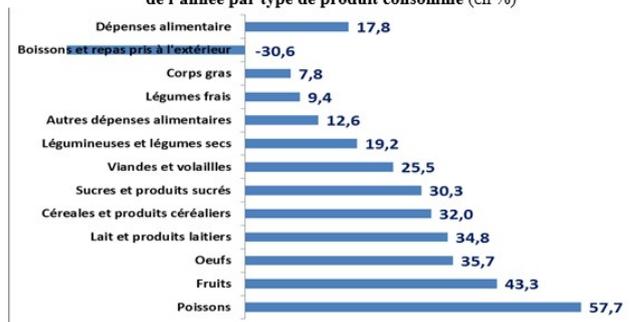
Les produits dont les quantités consommées augmentent peu pendant le mois de Ramadan sont les «céréales et produits à base de céréales» (77,4 kg par mois et par ménage pendant Ramadan, contre 72,7 kg pendant le reste de l'année), les «sucres et produits sucrés » (respectivement 11,0 kg contre 10,0 kg), le «beurre, huiles et autres corps gras (respectivement 10,4 kg contre 9,6 kg) et le «Café, thé et plantes aromatiques» (respectivement 2,8 kg contre 2,3 kg).

En termes de dépense, les produits alimentaires qui connaissent une augmentation pendant le mois de Ramadan sont les « Poissons » (57,7%), les « Fruits» (43,3%), les « Oeufs » (35,7%), les « Produits laitiers» (34,8%), les «Sucres et produits sucrés » (30,3%) et les « Viandes» (26%). En revanche, les dépenses allouées aux « Repas, aliments et boissons pris à l'extérieur » diminuent de 30,6%.

<sup>1</sup>Les données sur les quantités des aliments consommés sont issues de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages, réalisée par le HCP en 2014.

<sup>2</sup>Les fruits englobent les agrumes, les fruits frais, les fruits secs, les fruits oléagineux et les fruits tropicaux.

Ecart des dépenses alimentaires du mois de Ramadan par rapport aux autres mois de l'année par type de produit consommé (en %)



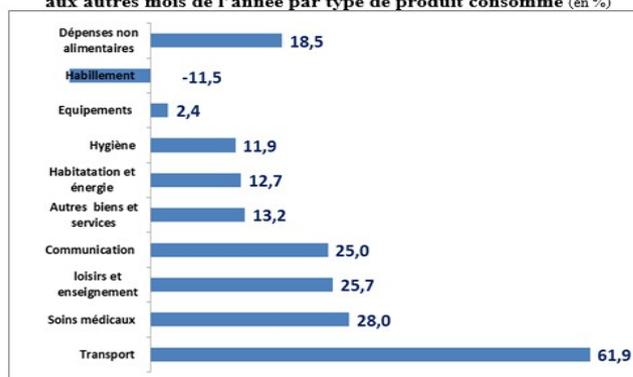
Source : HCP, ENNVM 2022/2023

## Hausse concomitante des dépenses non alimentaires

Les dépenses non-alimentaires s'améliorent de 18,5% pendant le mois de Ramadan. Cette augmentation est essentiellement observée en milieu urbain (13,4%) et dans un degré moindre en milieu rural (5,1%). Par catégorie sociale, cette hausse est de 13,2% pour les 20% des ménages les moins aisés, de 8,1% pour les ménages intermédiaires et de 7,2% pour les 20% les plus aisés.

Cette hausse est essentiellement due à l'accroissement des dépenses relatives aux «Transport» (61,9%), aux « soins médicaux » (28%), aux «loisirs et enseignement» (25,7%), à la «Communication» (25%) et à l'«Habitation et énergie» (12,7%). Inversement, les dépenses «d'habillement » se réduisent de 11,5%.

Ecart des dépenses non alimentaires du mois de Ramadan par rapport aux autres mois de l'année par type de produit consommé (en %)



Source : HCP, ENNVM 2022/2023